Communiqué du quatrième Sommet olympique

Les principaux représentants du Mouvement olympique se sont réunis aujourd'hui à Lausanne pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020. Les dirigeants sportifs présents ont discuté d'un certain nombre de sujets d'importance pour l'avenir du Mouvement olympique et formulé d'une voix unie une série de recommandations. Les principaux thèmes abordés :

- Protection des athlètes intègres
- o Bonne gouvernance et autonomie
- o La chaîne olympique
- La nouvelle procédure de candidature aux Jeux Olympiques

Le Sommet olympique était convoqué et présidé par le président du Comité International Olympique (CIO), Thomas Bach, au siège du CIO à Lausanne. Il fait partie du processus permanent de dialogue et de consultation sur les principaux sujets d'intérêt et de préoccupation du Mouvement olympique.

Les participants ont félicité le CIO pour l'inscription historique du sport dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici à 2030. La déclaration finale fixant ces objectifs mentionne en effet nommément le sport comme étant "un important partenaire" pour le développement.

Les dirigeants ont discuté de la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020, feuille de route stratégique pour l'avenir du Mouvement olympique qui a été approuvée à l'unanimité par la Session extraordinaire du CIO en décembre 2014 à Monaco. Le Sommet a pris en particulier les résolutions suivantes :

• Protection des athlètes intègres. Le Sommet, conformément à la Recommandation 15 de l'Agenda olympique 2020, a décidé de rendre le processus de contrôle antidopage indépendant des organisations sportives. Le Sommet a demandé à l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) d'envisager de prendre la responsabilité des contrôles en tant que centre mondial de compétence pour la lutte contre le dopage. L'étude à cet égard doit être entreprise par un groupe de travail constitué par l'AMA et comprenant les parties prenantes du Mouvement olympique ainsi que des représentants de gouvernements.

Concernant la Recommandation 16 de l'Agenda olympique 2020, il a été relevé que toutes les Fédérations Internationales (FI) de sports olympiques ont rejoint la plateforme IBIS, système d'information géré par le CIO sur les paris illégaux, la manipulation et la corruption dans le sport. Le Sommet a également accueilli avec satisfaction l'accord de partenariat avec Interpol ainsi que la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à cet égard.

 Bonne gouvernance et autonomie. Le Sommet a souligné à nouveau l'importance de la bonne gouvernance dans le sport, comme exposé dans l'Agenda olympique 2020.
Reconnaissant les progrès significatifs d'ores et déjà accomplis dans diverses organisations sportives, le Sommet a demandé aux Fédérations Internationales (FI) et aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) d'évaluer chacun leur propre niveau de conformité avec les principes de base de la bonne gouvernance (PBG) dans le sport et, le cas échéant, de prendre des mesures appropriées pour s'y conformer pleinement. Le Sommet a également prié les CNO et les FI de veiller au respect de ces principes de base par leurs organisations affiliées qui à leur tour devraient transmettre le mot d'ordre à leurs membres. Le CIO doit à cet égard prêter assistance aux composantes du Mouvement olympique en informant notamment sur les meilleures pratiques et en fournissant des guides et directives.

Par ailleurs, le Sommet a souligné la nécessité de l'autonomie du sport, telle que reconnue par les Nations Unies, pour assurer l'application des règlementations sportives de manière égale dans le monde.

À ce titre, le Sommet a décidé que pour toutes les compétitions se déroulant sous les auspices d'une FI ou d'un CNO, ou de leurs associations régionales ou continentales, il fallait faire en sorte que tous les athlètes de leurs organisations membres puissent entrer dans le pays concerné pour concourir et soient traités sur un pied d'égalité. Il a été convenu que si cette règle n'était pas respectée, l'événement en question ne pourrait servir pour la qualification aux Jeux Olympiques ou à tout autre championnat.

Le Sommet a donné le "feu vert" au groupe spécial chargé de l'autonomie pour s'adresser directement aux composantes du Mouvement olympique afin de garantir la meilleure et la plus large application possible de sanctions dans les cas de violation d'autonomie.

- La chaîne olympique. Le Sommet a mis l'accent sur la valeur ajoutée que représente la chaîne pour tous les membres de la communauté sportive : les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques et les athlètes. Des détails ont été donnés sur les récentes avancées dans la mise en place de la chaîne olympique. Parmi celles-ci, citons la nomination de membres clés de l'encadrement et la coopération entre l'équipe de la chaîne olympique et toutes les principales parties prenantes du Mouvement olympique : FI, CNO, athlètes, COJO, diffuseurs détenteurs de droits, partenaires TOP et organisations sportives. Cette coopération permettra d'assurer une large distribution du contenu de la chaîne olympique à la fois au plan mondial et au plan local, en tirant parti des plateformes dont disposent ces parties prenantes. La chaîne olympique sera numérique et accessible sur tout écran et tout dispositif. Elle ciblera une audience mondiale, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, et particulièrement les jeunes à travers les médias sociaux. Une date de lancement sera fixée dès que les préparatifs en termes de technologie et de contenu seront totalement achevés.
- Procédure de candidature. Les participants ont relevé le grand succès de la nouvelle procédure de candidature établie par l'Agenda olympique 2020. Cinq villes candidates de haut calibre sont maintenant en lice pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 : Budapest (Hongrie), Hambourg (Allemagne), Los Angeles (États-Unis), Paris (France) et Rome (Italie). Le Sommet a noté avec satisfaction que toutes les villes candidates considéraient l'Agenda olympique 2020 comme ayant pesé fortement en faveur de leur décision de se lancer dans l'aventure. De l'avis des participants au Sommet, le soutien de toutes les grandes composantes du Mouvement olympique, FI de sports olympiques et CNO, est un facteur clé pour assurer le succès tant de la phase d'invitation que de l'organisation des Jeux Olympiques.

Le Sommet s'est achevé par l'acclamation du large avancement effectué dans la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020 tout juste dix mois après son adoption. L'assemblée a en outre manifesté son appui au plan d'action établi pour la poursuite de son application en 2016.

*LISTE DES PARTICIPANTS:

Président du CIO

Thomas BACH, président du CIO

Vice-présidents du CIO

Nawal EL-MOUTAWAKEL, vice-présidente du CIO

Craig REEDIE, vice-président du CIO

John D. COATES, vice-président du CIO (par visioconférence)

Zaiqing YU, vice-président du CIO

Membres de la CE

Ching-Kuo WU, membre de la CE, représentant des FI d'été

René FASEL, membre de la CE, représentant des FI d'hiver

Patrick HICKEY, membre de la CE, représentant des CNO

Claudia BOKEL, membre de la CE, représentante des athlètes

Ugur ERDENER, membre de la CE, représentant de la commission médicale du CIO

Associations

Cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAH, président de l'ACNO

Francesco RICCI BITTI, président de l'ASOIF

Gian-Franco KASPER, président de l'AIOWF

Fédérations Internationales

Bruno GRANDI, président de la FIG

Julio César MAGLIONE, président de la FINA

Sebastian COE, président de l'<u>IAAF</u>

Issa HAYATOU, président par intérim de la FIFA

Comités Nationaux Olympiques

Peng LIU, Chinese Olympic Committee président du Comité olympique chinois

Lawrence PROBST III, président du Comité olympique des États-Unis

Alexander ZHUKOV, président du Comité olympique russe